

Formation initiale CATEC® - Surveillant et Intervenant ^{CATEC}

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du Code du travail*). Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Obtenir le certificat CATEC® pour le rôle d'intervenant et/ou de surveillant dans le respect du dispositif d'habilitation INRS et des recommandations CNAM (R447 et R472)



Public Visé

Toutes les personnes intervenant en espace confiné souhaitant être certifiées CATEC® dans le domaine de l'eau et l'assainissement



Pré Requis

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Prérequis à maîtriser AVANT la formation

Pour les intervenants et les surveillants :

- notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d'une intervention)
- maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés)

Pour les surveillants :

- notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention)
- notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, antichute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace)

Pour les intervenants :

- maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur ; dispositif antichute : harnais, tripode, antichute à rappel automatique, ...
- maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto sauveteur)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et à l'activité qui y est menée

Appliquer la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention

Utiliser les équipements de sécurité et vérifier leur bon état de fonctionnement

Utiliser les moyens et codes de communication

Appliquer les procédures d'alerte, de secours et/ou d'évacuation

Parcours pédagogique

Présentation du CATEC®

- Dangers et risques spécifiques aux interventions en espaces confinés
- Rôle des acteurs de la prévention, du surveillant et de l'intervenant
- Rappel sur les pré requis (signalisation, port des EPI, détecteurs, etc.)
- Règles et procédures d'intervention
- Conduite à tenir en cas d'alerte ou d'accident
- Mise en situation pratique sur ouvrage sécurisé sur différents scénarios d'alerte ou d'accident
- Tests d'évaluation sur une simulation d'intervention

Compétences visées selon les grilles de certifications

Compétences communes :

C1 - Repérer les risques spécifiques des espaces confinés et appliquer les procédures préalables à toute intervention

C2 - Utiliser et vérifier les équipements de sécurité - Utiliser les moyens et codes de communication

SURVEILLANT :

C2s - Surveiller l'accès à l'espace durant l'intervention

C3s - Maîtriser les procédures d'alerte et de secours

INTERVENANT :

C3i - Maîtriser les procédures d'évacuation

C4 - Repérer et prévenir les risques en intervention

Méthodes pédagogiques

METHODE active et participative

Théorie (40% - 2h10)

Présentation du dispositif CATEC® R472 - R447

- Mécanisme de l'accident - Risques et dangers des espaces confinés
- Rôles des acteurs de la prévention et rôles du surveillant et de l'intervenant
- La présence constante du surveillant • La maintenance en condition des matériels • Les procédures d'alerte et de secours

Pratique (60% - 4h50)

- Mises en situation sur ouvrages sécurisés (EEC CATEC validés)
- Préparation de l'intervention • Sécurisation de la zone de travail
- Equipement des Intervenants • Ventilation • Détection préalable • Intervention avec différents scénarii
- La formation est conforme au dispositif CATEC® R472 de la CNAM

Qualification Intervenant·e·s

2 formateurs certifiés CATEC® par l'INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

Certification individuelle de 2h en fin de formation avec une grille certificative et un questionnaire oral. Les épreuves théoriques et pratiques conformément au dispositif d'habilitation CATEC® R472, sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance par le réseau Assurance Maladie/Risques Professionnels/INRS du Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés - CATEC® - fonction d'Intervenant et/ou de Surveillant - sur un espace réel sécurisé. Le renouvellement du CATEC® est obligatoire tous les 3 ans. Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation. Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Moyens pédagogiques

- Supports de cours visuels et power point et planche CATEC® INRS
- Auto sauveteur de formation : même modèle que ceux utilisés par les stagiaires
- Un DRIVE mis à disposition avec permis de pénétrer et plan de prévention
- EPC et EPI à savoir : Signalisation temporaire, Ventilation, Détecteur, Système antichute, ...
- Le document de référence du dispositif de formation CATEC®
- Grilles individuelles de suivi et d'évaluation CATEC® (surveillant et intervenant)
- Mémo dématérialisé et attestation individuelle
- Certificats en fonction du rôle de l'opérateur (surveillant et/ou intervenant)

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

4 personnes minimum 8 personnes maximum



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique